

# Construisons Ensemble

## Taxe d'apprentissage 2023

campus  
**the  
Land**

Bienvenue dans la nouvelle ruralité



# EDITO

En ces temps chahutés où les consciences s'éveillent à de nouvelles exigences, de nouveaux défis et à la nécessité de nouveaux modèles plus respectueux des hommes et de la planète, The Land est un carrefour d'enseignement, de perfectionnement, de réflexion, de création et surtout d'ouverture où, avec détermination et humilité, on prépare ce monde de demain qui dès aujourd'hui s'impose.

Fort de ses racines agricoles et de son « bon sens terrien », The Land est un campus hybride, d'un genre totalement inédit, qui regarde en face les limites de systèmes trop souvent à bout de souffle, pour développer un nouvel élan, résolument global, permettant de mettre en avant de nouvelles solutions locales et responsables capables de réoxygéner la vitalité des territoires et tout particulièrement des territoires ruraux. Afin de bien préparer étudiants, mais aussi entrepreneurs et porteurs de projets de tous horizons, aux diverses transitions (écologique, économique, sociétale ...) nécessaires à l'éclosion de ce nouveau monde.

The Land a su rassembler en son sein plus de 40 formations menant à l'exercice de près de 200 métiers. S'est ainsi créé au fil du temps un véritable melting-pot d'intelligences, avec écoles, think tank, pépinière d'entreprises, laboratoire R&D agroalimentaire, rencontres de haut niveau, rendez-vous médiatiques (podcasts, émission TV) et activités culturelles.

Un pôle original et novateur qui porte ancré en lui l'émergence d'une nouvelle ruralité, véritable modèle sociétal alternatif aux limites du « tout urbain ».

C'est cette vision décloisonnée et pragmatique, propre au modèle hybride The Land, qui facilite les synergies positives génératrices d'écosystèmes porteurs d'avenir privilégiant l'innovation et le vivre ensemble. Une vision résolument moderne qui séduit de plus en plus les décideurs (politiques, associatifs, économiques) qui voient en The Land la source d'une nouvelle génération de talents pour leurs territoires, leurs filières et leurs entreprises. Face à toutes ces attentes, la quête d'un avenir réinventé est devenue notre raison d'être.

J.-M. ESNAULT – Directeur Général

# DONNEZ DU SENS À VOTRE TAXE

## NOUVELLES DISPOSITIONS APPLICABLES AU VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE.

La part principale de la taxe d'apprentissage (87%), est collectée depuis février 2022 par l'Urssaf et les caisses de la MSA. Chaque mois, l'employeur déclare et règle cette fraction via la DSN, selon les mêmes modalités que l'ensemble des cotisations sociales dues.

Le solde des 13% de la taxe d'apprentissage reste annualisé. Son versement, anciennement réalisé auprès des centres de formation, est à déclarer sur la DSN d'avril 2023 (exigible le 5 ou le 15 mai 2023, à hauteur de 0,09% de la masse salariale 2022). Lors de la déclaration, l'employeur affecte cette fraction au centre de formation de son choix.

Pour calculer le solde des 13% de la taxe d'apprentissage due sur l'année, l'employeur doit se baser sur la masse salariale de l'année précédente.

### Versement

La déclaration annuelle est à réaliser sur la DSN de AVRIL 2023.

Sur la plateforme de déclaration, fléchez votre versement vers l'un de nos établissements.

### Groupe Antoine de Saint-Exupéry

Rennes, code UAI : 0351047Y

Vitré, code UAI : 0351963U

La Guerche de Bretagne, code UAI : 0351949D

### BESOIN D'INFORMATIONS ?

Rendez-vous sur notre site [www.the-land.bzh](http://www.the-land.bzh)

ou contactez nous

Par mail : [servicequalite@the-land.bzh](mailto:servicequalite@the-land.bzh)

Par téléphone : 02 99 59 34 94

## EN CHOISSANT DE NOUS VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE, VOUS OEUVREZ A LA FORMATION DE NOS ETUDIANTS :

La taxe d'apprentissage permet de soutenir le financement et les dépenses des formations technologiques, professionnelles et de l'apprentissage.

Notre établissement est habilité à percevoir les 13% du solde de la taxe d'apprentissage.

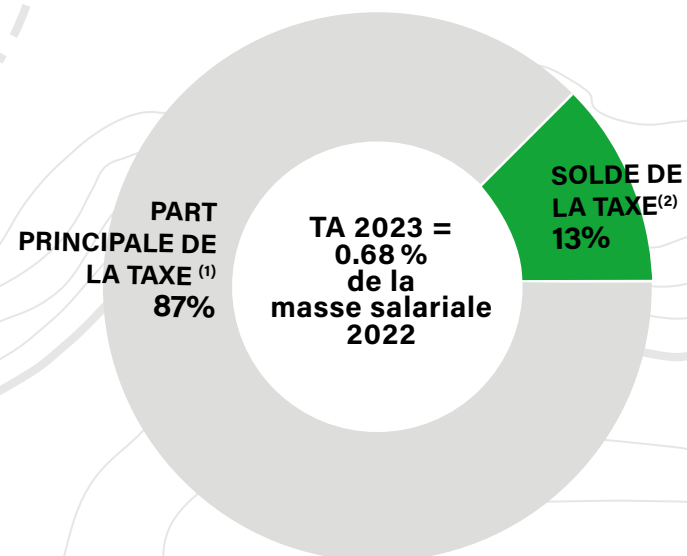
### LES FONDS, AINSI PERÇUS CONTRIBUENT, ENTRE AUTRES :

- À l'innovation pédagogique, au travers de modes d'enseignements variés et adaptés à tous ;
- Au développement d'un enseignement centré autour de partenariats avec le monde professionnel ;
- À la conception de nouveaux programmes, ateliers, modèles de formation en phase avec les besoins du marché de l'emploi ;
- À l'achat de matériels pédagogiques, d'outils et d'équipements favorisant un apprentissage au plus près des réalités du monde professionnel ;
- À l'accompagnement personnalisé pour les jeunes à besoins éducatifs particuliers ;
- À la mise en place d'actions sociales et humanitaires favorisant l'engagement des jeunes ;
- À l'aide au financement de la scolarité des jeunes en formation ;
- À l'ouverture sur le monde via la coopération et la mobilité internationale au travers de stages à l'étranger, pour en faire des citoyens de demain responsables.

### NOS PROJETS POUR 2023 :

- Enrichir nos formations par le digital : achat d'outils numériques, logiciels, salles de visioconférence, séminaires digital learning... ;
- Encourager l'entrepreneuriat chez nos jeunes : développement d'iD5 incubateur d'idéation de projets entrepreneuriaux pour les étudiants, création d'espaces de co-working, interventions d'entreprendre pour apprendre, interventions de professionnels ;
- Inciter nos jeunes à s'ouvrir au monde des Arts et de la Culture : proposer des conférences, des résidences d'artistes, des ateliers culturels, participer à l'émission *Nouvel(le) R* ;
- Soutenir l'engagement social des jeunes en leur permettant d'intégrer : une association étudiante, Terre d'Avenir laboratoire d'idées, collaborer avec des entrepreneurs du Manoir ;
- Développer de nouvelles formations au plus près des besoins de l'entreprise: créer des formations sur mesure en apprentissage telles que le Master Conseil et Stratégie de l'Entreprise avec le Cerfrance Brocéliande, proposer des formations en apprentissage à bac+5/6, dispenser 70% de nos enseignements par des professionnels.

### Taxe d'apprentissage 2023



En nous versant 13% du solde de la taxe d'apprentissage, vous contribuez à :

#### INVESTIR

dans de nouveaux équipements afin de soutenir l'innovation pédagogique

#### DISPENSER

un enseignement de qualité au bénéfice de nos élèves et étudiants

#### DÉVELOPPER

des projets entre les jeunes et le monde du travail

(1) Versée via le DSN à l'Urssaf ou les caisses de MSA. Soit 0,59% de la masse salariale 2022.

(2) Versé à notre établissement. Soit 0,09% de la masse salariale 2022.

# The Land

## NOS CHIFFRES CLÉS

300 COLLABORATEURS SUR  
3 SITES GÉOGRAPHIQUES  
AU SERVICE DE LA  
NOUVELLE RURALITÉ

### RÉPARTIS AU SEIN DE

- 1 Centre de formation continue
- 1 Unité de formation par apprentissage
- 3 Lycées
- 11 Écoles d'enseignement supérieur
- 1 Centre d'expérimentation alimentaire
- 1 Unité de production horticole et maraîchère et d'expérimentation
- 1 Animalerie
- 2 Incubateurs
- 1 Laboratoire digital
- 1 Tiers-lieu
- 1 Pôle culturel
- 1 Épicerie fine - vente directe
- 1 Think and Do-tank
- 1 Émission TV

### QUELQUES PROJETS RÉALISÉS EN 2022 GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

- De nouveaux espaces de formation
- Développement d'un nouveau parcours de formation
- Ouverture de nouvelles formations
- Des activités culturelles
- Création d'une école de la responsabilité environnementale ERE

[www.the-land.bzh](http://www.the-land.bzh)

#### SITE DE RENNES

02 99 59 34 94  
39 Rue Fernand Robert  
35000 RENNES

#### SITE DE VITRE

02 99 75 02 20  
2 Allée de la Hodeyère  
35504 VITRE

#### SITE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

02 99 96 20 63  
12 Promenade du Grand Mail  
35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE